

LE STAGE EN ENTREPRISE EN CLASSE DE 3^{ème}



QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un **stage d'observation** d'une semaine qui permet de :

- ✓ Découvrir le monde du travail.
- ✓ Découvrir les différents métiers d'une entreprise et comprendre comment ils s'articulent entre eux.

Le stagiaire reste sous statut scolaire, sous la responsabilité du chef d'établissement. L'élève n'est pas un employé, il ne concourt pas au travail de l'entreprise : Il ne tiendra pas un poste à proprement parler. Il peut cependant faire des activités (travaux légers autorisés par le code du travail) variées sous surveillance.

C'est **une séquence obligatoire**, insérée dans l'emploi du temps de l'année. **Cette année, il aura lieu du 15 au 20 décembre 2014.**

A QUOI ÇA SERT ?

Ce stage va t'aider à :

- ✓ Bâtir tes futurs choix d'orientation professionnelle : Trouver ta voie !
- ✓ Affiner ta connaissance du monde professionnel.
- ✓ Prendre conscience de la réalité du monde du travail (dureté, pénibilité, rigueur de certains métiers,...)

Ce stage doit être **instructif et constructif** pour l'élève. C'est pourquoi, il faut **anticiper** la recherche.

Quelques idées de stage : commerce de proximité, crèche, garderie, centre sportif,...

LA CONVENTION DE STAGE

C'est un **document obligatoire** qui définit les conditions générales d'accueil des élèves en milieu professionnel. Elle précise, les objectifs pédagogiques, la période, les modalités d'organisation (horaires, conditions d'encadrement, activités proposées, suivi,...).

Elle est signée par l'entreprise, le chef d'établissement, l'élève et ses représentants légaux.

Les conventions de stage sont distribuées par les professeurs principaux et sont à remettre dès qu'elles ont été signées par l'entreprise, l'élève et sa famille.

TROUVER SON STAGE N'EST QUE LA 1ÈRE ETAPE ! ET APRES ?

Ensuite, tu passeras une semaine dans l'entreprise. Tes professeurs principaux viendront te visiter et s'entretenir avec ton maître de stage pour faire un bilan.

Tout au long de la semaine, tu devras prendre des notes car après il faudra rédiger un rapport de stage qui sera évalué en **français** et qui donnera lieu à **une soutenance orale** illustrée par une présentation informatique notée en technologie et qui servira pour la validation du **B2i**.

Le rapport de stage servira de support aux élèves qui passeront le **CFG** à la fin de l'année.

COMMENT TROUVER UNE ENTREPRISE ?

1/ Se questionner :

Pour trouver un stage qui te plait, il faut te questionner sur tes goûts et tes centres d'intérêts. Pour t'aider, rappelle-toi du test que tu as fait l'année dernière au CDI qui a donné lieu à une liste de métiers et de domaines qui te correspondent.

2/ Contacter les entreprises qui t'intéressent :

Pour trouver ton stage, utilise :

- ✓ Ton réseau personnel : famille, voisins, amis,...
- ✓ Internet, les pages jaunes, les petites annonces dans la presse
- ✓ Les municipalités, les associations

Contacter l'entreprise :

- ✓ Tu peux te rendre directement sur place
- ✓ Tu peux contacter l'entreprise par téléphone et solliciter un entretien

Dans tous les cas, tu dois préparer ce que tu dois dire :

- 1/ Te présenter (Nom, prénom, âge, collège,...)
- 2/ Expliquer pourquoi tu appelles (stage en entreprise, dates du stage)



Il faut que tu donnes une bonne image de toi : sois poli et montre toi motivé et attentif. Pense à prendre en note les informations recueillies pour ne rien oublier.

Si tu téléphones, isole-toi au calme.

3/ Se rendre sur place :

Quelques conseils :

- ✓ Prépare le trajet pour arriver à l'heure si tu as un entretien.
- ✓ N'oublie pas la convention de stage.
- ✓ Sois au clair sur les informations à donner et à obtenir : les dates, les horaires, les personnes qui s'occuperont de toi, lieu de l'entreprise,...
- ✓ Présente-toi correctement : politesse (serre la main), tenue correcte, pas de chewing-gum, portable éteint, pas d'oreillettes de baladeur dans les oreilles,...
- ✓ Sois attentif, intéressé et motivé !

Tu peux préparer une lettre de motivation pour laisser une trace de ton passage et aider le patron à prendre sa décision. (Cf. Modèle sur le site Internet du collège).

4/ Les deux règles à respecter obligatoirement :

- ✓ Aucun stage dans le Val Fourré ne sera accepté.
- ✓ 1 seul élève du collège par lieu de stage (En cas de conflit, la signature et date de la convention fera foi.)

Pour t'aider : www.7etapespourtrouverunstage.com